

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SI Gennecy-Bloc 4 en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 01.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **20.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Maître André Zolty, avocat, route de Malagnou 24, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires

1205 Genève

(01175436)